

## Misereor a-t-elle besoin « d'études de base » ?

Document d'information à l'intention des  
partenaires

Texte allemand : EQM/Misereor, janvier 2012

Traduction : Service des langues de MISEROR, mars 2012

Ce document est mis à la disposition de nos partenaires d'outre-mer pour leur information. Toute autre utilisation, y compris la reproduction d'une partie ou de l'intégralité du document, est soumise à autorisation.

## MISEREOR a-t-elle besoin « d'études de base » ? Document d'information à l'intention des partenaires

---

Ce document d'information aborde un certain nombre de questions qui se posent lorsque l'on se penche sur le sujet des « conditions de départ » (baselines).

Par « étude de base », on entend généralement un « état des lieux », une vaste analyse de la situation de départ dans la région du projet, avant ou dans le cadre de la planification d'un projet particulier. Elle peut, dans certains cas, englober de nombreux aspects : les besoins du groupe cible, sa répartition géographique, des informations sur le contexte, des analyses de situation, etc. Les études de base sont généralement menées par des experts-consultants externes ; elles prennent beaucoup de temps et sont relativement coûteuses.

MISEREOR ne souhaite pas mettre l'accent sur ce type d'études exhaustives. Elle préconise plutôt une planification de projet méticuleuse et largement **participative** ; une planification dans laquelle les bénéficiaires sont activement impliqués dès le départ et qui permet de recueillir les informations et les données que l'on utilisera ultérieurement pour apprécier les effets du projet. MISEREOR renonce donc à de vastes études et préfère parler de collecte de « données de référence ». L'intégration des bénéficiaires dans la planification même du projet est pour eux source d'enrichissements ; elle leur permet de voir le projet sous un angle nouveau et de redéfinir leurs objectifs personnels avec plus d'assurance et de confiance en soi.

Ce terme de « données / valeurs de référence » va être défini plus en détail ci-dessous. L'on évoquera également le rôle que doivent jouer les valeurs de référence dans un système de PS&E. L'on mentionnera aussi la période et la manière dont ces données doivent être recueillies.

### 1. Qu'appelle-t-on valeurs de référence ? Pourquoi a-t-on besoin de valeurs de référence ?

La démarche de saisie des valeurs de référence est étroitement liée à celle de la planification et de la description des objectifs d'un projet et de leurs indicateurs. Lorsqu'on planifie un projet, il faut d'abord définir clairement : quelle est la situation dans la région où l'on veut travailler ? En second lieu, il faut examiner ce que l'on peut et l'on veut changer au moyen du projet. Ces modifications à apporter, qui sont les effets recherchés, doivent être décrits dans les objectifs du projet, puis observés et mesurés à l'aide d'indicateurs. Pour vérifier, à la fin du projet, si les changements recherchés se sont bien produits, il faut disposer de valeurs de référence. Celles-ci permettront de comparer la situation avant et après le projet au niveau des objectifs formulés et de leurs indicateurs correspondants.

#### Exemple n° 1 :

**Objectif du projet** : D'ici la fin du projet, la situation alimentaire des ménages paysans se sera améliorée dans la région XY.

**Indicateur (1<sup>ère</sup> alternative)** : D'ici la fin du projet, les ménages accompagnés dans la région en question obtiendront des rendements d'au moins 2,5 t de maïs à l'hectare.

**(Valeur de référence au démarrage du projet : 2 t à l'hectare)**

ou

**Indicateur (2<sup>ème</sup> alternative)** : D'ici la fin du projet, les ménages accompagnés dans la région XY auront augmenté en moyenne leurs rendements de maïs de 25 %.

**(Valeur de référence au démarrage du projet : 2 t à l'hectare)**

Cet exemple permet d'illustrer que

- sans valeurs de référence, il est difficile de faire une planification réaliste. Pour ce qui est de l'indicateur n° 1, cela signifie qu'un rendement de 2,5 t de maïs / ha est effectivement un changement positif vu qu'au début du projet les rendements étaient en moyenne inférieurs à 2,5 t/ha. Si, en revanche, au début du projet les rendements avaient déjà été égaux ou supérieurs à 2,5 t de maïs /ha, cet indicateur aurait été atteint dès le démarrage du projet.
- sans valeur de référence pour l'indicateur n° 2, on ne pourrait pas dire, à la fin du projet, si et quand l'augmentation de 25 % est intervenue.

### Exemple n° 2 :

**Objectif du projet :** Les femmes de 20 villages dans la région XY participeront activement aux processus de décision concernant le développement de leur village (plans de développement villageois)<sup>1</sup>.

**Indicateur n° 1 :** D'ici la fin du projet, 30 % des sièges de chaque « comité de développement » seront occupés par des femmes.

**(Valeurs de référence au démarrage du projet : village n° 1 : 1 siège sur 10 = 10 % ; village n° 2 : 3 sièges sur 15 = 20 %, etc.)**

**Indicateur n° 2<sup>2</sup> :** A la fin du projet, 70 % des hommes siégeant dans les « comités de développement » estimeront que les femmes jouent un rôle précieux et indispensable dans les processus de décision.

**(Valeurs de référence au démarrage du projet : village n° 1 : 9 hommes dont deux partagent cet avis = env. 20 %, etc.)**

ou

**Indicateur n° 3 :** Dans les 20 villages, 30 % en moyenne des activités / projets réalisés dans le cadre des plans de développement villageois ont été proposés / initiés par des femmes.

**Valeurs de référence au démarrage du projet : village n° 1 : 1 proposition sur 10 = 10 %, village n° 2 : aucune proposition sur 12 = 0 %, etc.)<sup>3</sup>**

En conséquence, les valeurs de référence sont nécessaires pour a) décrire les changements prévus, b) apprécier, dans le cadre du suivi, les changements qui se produisent et c) faire part de ces changements dans le cadre des rapports et comptes rendus.

#### a) Planification

Chaque projet s'adresse à une population particulière dans une région donnée. Il se peut qu'il y ait, dans la région du projet, différents besoins, différentes situations de propriété et des groupes de population dont certains sont cernés par le projet et d'autres pas (par exemple parce qu'ils sont trop fortunés). Etant donné que les moyens financiers sont limités, il faut faire un choix : à qui s'adresse le projet et que peut-il soutenir ? A qui ne s'adresse-t-il pas et que ne peut-il pas soutenir ? Par conséquent, lorsque l'on planifie ou que l'on commence un projet, il faut disposer de données qui montrent la situation des bénéficiaires au démarrage du projet en

---

<sup>1</sup> Cet objectif suppose que des comités de développement soient en place et qu'ils fonctionnent.

<sup>2</sup> Il est nécessaire, pour cet indicateur, de réfléchir à une méthode adéquate pour examiner l'attitude des hommes par rapport aux femmes dans les processus de décision politiques. Il faudra, dans ce contexte, s'interroger sur ce qui est « précieux » et « indispensable » aux yeux des hommes. A partir de là, il serait possible d'établir un questionnaire ou une interview structurée.

<sup>3</sup> Pour obtenir des pourcentages qui soient parlants dans le contexte, il est important de relever en même temps le nombre d'activités / initiatives réalisées.

relation avec les objectifs assignés (et leurs indicateurs propres). Ces données servent à plus d'un titre :

- Premièrement, elles donnent des renseignements sur le groupe de personnes qui va être soutenu, c'est-à-dire sur le choix des bénéficiaires.
- De plus, elles permettent à la fois au projet et à MISEREOR d'évaluer les objectifs du projet : ceux-ci sont-ils réalistes ou trop ambitieux ?

#### *b) Suivi*

- Deuxièmement, ces données servent de base pour le suivi ultérieur du projet. En les comparant avec les valeurs de référence, on peut apprécier les changements d'attitude et noter comment les choses évoluent par rapport aux objectifs définis.

#### *c) Rapports et comptes rendus à MISEREOR / appréciation de la réussite du projet*

- Enfin, les valeurs de référence sont une source d'information importante pour les indicateurs que l'on va fixer dans le contrat avec MISEREOR et qui auront alors un caractère obligatoire. Ces indicateurs seront examinés une fois le projet terminé et ils seront un des éléments déterminants pour mesurer les changements atteints, et donc le succès du projet. Les différentes valeurs de référence devraient apparaître dans les rapports annuels pour étayer les commentaires sur les changements observés.

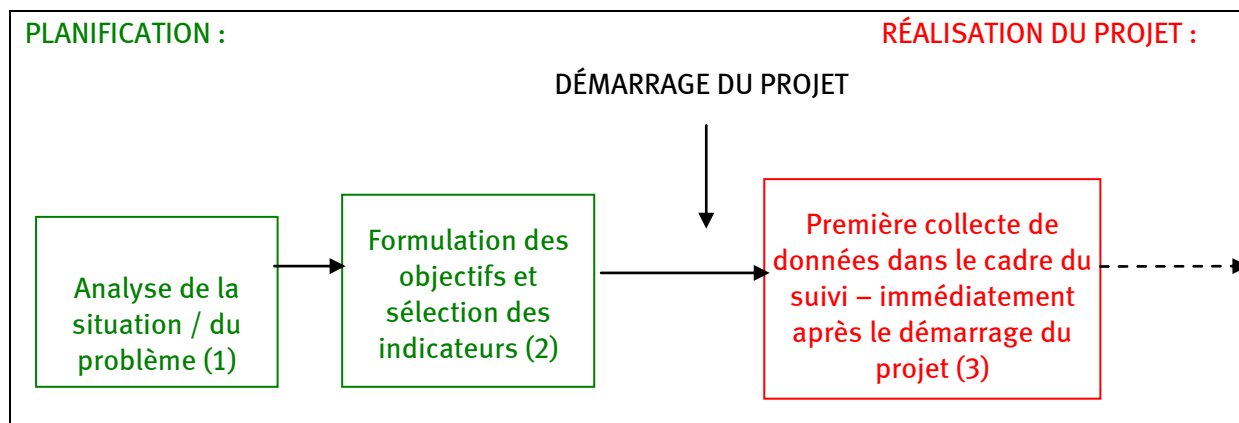
Les indicateurs et les valeurs de référence qui s'y rapportent doivent répondre aux quatre critères suivants :

- Ils décrivent comment observer et mesurer les changements.
- Ils se réfèrent chaque fois à un objectif du projet.
- Ils sont aussi clairs et concrets que possible.
- Ils sont directement et facilement mesurables par les bénéficiaires du projet comme par le personnel de l'organisation partenaire.

## **2. Quand et comment collecter les données de référence ?**

Il n'est point besoin, pour recueillir les valeurs de référence, de réaliser de vastes études car ces données peuvent être relevées dans le cadre de la planification participative ou lors du premier suivi (dans le cas de projets déjà en cours). Dans les projets où une étude de base plus exhaustive est menée, il est judicieux de recueillir les valeurs de référence dans le cadre de cette étude.

Lors d'une planification participative, il est possible de recueillir les valeurs de référence en plusieurs étapes, en interrogeant ou en discutant avec les bénéficiaires. Le schéma suivant se propose d'illustrer un déroulement type :



- (1) Au départ, dès que l'on procède à l'analyse de la situation avec les bénéficiaires, ceux-ci fournissent forcément une première description de leur situation pourvu qu'on les interroge dans ce sens. Il est alors possible de recourir à ce pool d'informations lors de la formulation des objectifs et notamment lors de la fixation des valeurs de référence.
- (2) Lors de la formulation des objectifs et du choix des indicateurs, les valeurs de référence seront d'autant plus spécifiques et détaillées que les bénéficiaires auront eu la possibilité de décrire leur situation en se référant aux indicateurs définis ensemble.
- (3) La collecte des valeurs de référence peut avoir lieu dans le cadre du suivi continu du projet qui se préoccupe d'observer les changements induits par rapport aux objectifs visés.

Il est ainsi fait la preuve que la saisie des valeurs de référence peut faire partie intégrante d'un processus de planification participatif. Si un projet similaire a déjà eu lieu avec le même groupe cible, il est possible, le cas échéant, de prélever les valeurs de référence dans ce projet.

Il appartient aux partenaires de définir la manière et la méthode pour recueillir les données : par exemple, documentation des informations pendant les réunions des groupes, interviews, votes dans les villages, observation, statistiques de services officiels. Il faut choisir une méthode praticable sur place et directement utilisable pour rapporter les changements notés. En tout cas, pour les raisons exposées plus haut, il est souhaitable que les bénéficiaires soient bien intégrés dans le processus. Pour ne pas alourdir la procédure, il serait possible de prendre un échantillon de bénéficiaires qui répondrait pour l'ensemble (sondage).

A la question posée par ce document d'information « **Misereor a-t-elle besoin d'études de base ?** », on peut donner la réponse suivante :

**MISEREOR** ne demande pas d'études de base exhaustives. Ce dont elle a besoin, ce sont des valeurs de référence qui fournissent des informations sur le projet : sur les objectifs à atteindre et sur les indicateurs qui s'y rapportent ; une base donc qui permettra d'évaluer le succès du projet. MISEREOR ne demande pas obligatoirement à connaître les valeurs de référence lors de la rédaction du contrat. Mais il faudra les fournir comme points de référence dans les rapports envoyés chaque année.

Les partenaires sont vivement encouragés à recueillir les valeurs de référence le plus tôt possible dans le cadre d'une planification participative. Cela permet une formulation plus réaliste des objectifs et des indicateurs ; cela permet aussi un suivi adapté qui favorise l'apprentissage interne et le pilotage du projet.

EQM

Janvier 2012